

Conditions de participation au concours McDonald's Application

McDonald's Suisse Restaurants Sàrl, Crissier, ("McDonald's") organise deux jeux-concours dans l'application McDonald's du 1er mars 2023 (à partir de 11h00, heure suisse) au 31 mars 2023 (23h59 heure suisse) - le jeu-concours "Get M All - The Golden Island" et le jeu-concours myMcDonald's "programme de fidélité" (tous deux appelés collectivement "jeu-concours"). Les participants peuvent gagner un prix chaque jour respectivement chaque semaine et participer à la distribution des prix pour les meilleurs scores (prix principaux) de "Get M All".

Les prix sont mis à disposition soit directement par McDonald's, soit par un partenaire de coopération ("partenaire").

En prenant part au jeu-concours, tu confirmes les conditions de participation de McDonald's et [la déclaration de protection des données](#). Nous te prions de lire toutes les conditions générales applicables aux prix gagnés, notamment celles des partenaires mentionnés ci-dessous.

1. Conditions de participation

Les personnes résidant en Suisse ou dans la Principauté de Liechtenstein et ayant atteint l'âge de 16 ans peuvent participer au jeu-concours. McDonald's se réserve le droit de vérifier le droit de participation au moyen des documents nécessaires et des déclarations d'accord des représentants légaux. Les employés de McDonald's et leurs partenaires sont exclus de la participation au jeu-concours.

Pour participer au jeu-concours et avoir une chance de gagner, chaque participant doit télécharger l'application de McDonald's Suisse dans l'Apple Store ou Google Play et s'inscrire dans l'application. Un seul compte d'utilisateur par participant sera pris en compte.

Apple Inc. et Google Play Store ne sont pas des sponsors et ne sont aucunement impliqués au jeu-concours.

2. Mécanisme du jeu-concours

La participation au jeu-concours via "Get M All - The Golden Island" permet aux participants de gagner à la fois des prix quotidiens et d'avoir une chance de gagner un prix principal pour les meilleurs scores à la fin du jeu-concours.

En outre, les utilisateurs du programme de fidélité ont la possibilité de gagner des prix hebdomadaires via une transaction myMcDonald's.

Get M All - The Golden Island

Les participants ont la possibilité de gagner chaque jour au maximum un prix quotidien. Pour pouvoir gagner un prix, les participants doivent avoir joué au moins une partie et avoir enregistré leur nom de joueur. McDonald's se réserve le droit, lui-même ou par l'intermédiaire d'une entreprise affiliée, d'adapter manuellement le nom du joueur si celui-ci est contraire aux bonnes mœurs. Les prix sont distribués de manière aléatoire et ne sont pas liés à un résultat ou au profil du joueur. Le joueur peut rejouer autant de fois qu'il le souhaite un jour donné, par exemple pour améliorer son score, mais il n'aura pas de deuxième chance de gagner ce jour-là. Il peut participer à nouveau le jour suivant pour gagner un autre prix quotidien. Les prix du jour peuvent ensuite être consultés directement dans myMcDonald's (bons pour des produits gratuits) ou être envoyés par e-mail (bons Rakuten).

Tous les participants ont automatiquement la possibilité de gagner un grand prix pour les meilleurs scores à la fin du jeu-concours. Les gagnants des prix principaux seront déterminés sur la base des meilleurs scores sur le tableau des scores. Le tableau de scores peut être consulté librement et à tout moment par tous les participants. Les participants peuvent accumuler des points jusqu'au 31 mars 2023 à 23h59. Dès

que le jeu-concours est terminé, le tableau des scores est évalué et les prix sont distribués sur la base du classement final. Si plusieurs participants ont obtenu le même nombre de points, le gagnant est celui qui a obtenu le nombre de points en premier. Si les participants ont obtenu le même nombre de points au même moment, le classement est déterminé par tirage au sort.

L'utilisation d'un logiciel de participation automatique ou de tout moyen mécanique, électronique ou autre permettant à un participant de participer automatiquement de manière répétée et ou d'influencer son score est interdite et entraînera la nullité de l'ensemble du score du participant, ainsi que son exclusion du jeu-concours.

myMcDonald's programme de fidélité

En utilisant le programme de fidélité myMcDonald's (collecte ou utilisation de points) dans l'application, les participants participent automatiquement au tirage au sort pour les prix hebdomadaires de la transaction de fidélité. Un participant n'a par jour qu'une seule chance de gagner les prix hebdomadaires, indépendamment du nombre de produits et de transactions qu'il a effectués via myMcDonald's.

Les gagnants de chaque semaine de promotion seront tirés au sort.

3. Traitement des gains

Pour le déroulement du concours, McDonald's a besoin des coordonnées personnelles ou des informations des gagnants, qui seront partagées avec ses partenaires. En outre, les partenaires de McDonald's peuvent exiger que les participants leur fournissent des informations personnelles afin de vérifier le droit au prix. Les participants doivent s'informer eux-mêmes sur les directives de protection des données des partenaires. McDonald's n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne le traitement des données personnelles par les partenaires. Les gagnants seront informés de leur gain par e-mail après le tirage au sort des prix et/ou l'évaluation du tableau des scores ou directement dans l'application (prix du jour). Si la notification se fait par e-mail, le gagnant est invité à communiquer les informations nécessaires à McDonald's et/ou à ses partenaires. Le gagnant a six jours pour envoyer ces informations. Si le gagnant ne s'annonce pas pendant les six jours, McDonald's lui enverra un rappel. Le gagnant a six jours pour s'annoncer auprès de McDonald's après réception de l'e-mail de rappel. Si le délai supplémentaire expire sans avoir été utilisé, le gagnant perd son droit au prix et McDonald's annule le prix. Le gagnant assume le risque que l'e-mail parvienne à temps à McDonald's ainsi que l'exactitude des données.

Tous les prix sont envoyés soit par la poste, soit par e-mail. McDonald's et/ou les partenaires prennent en charge les frais d'envoi postal. Les prix numériques du jour ou les informations numériques sur la manière de les utiliser seront envoyés par e-mail une fois que le gain aura été confirmé dans le jeu. Les prix numériques quotidiens et les grands prix pour les meilleurs scores seront envoyés quelques jours après le gain. Les prix physiques seront envoyés par la poste à l'adresse communiquée par les gagnants avant le 31 mai 2023. En cas d'envoi différent, les partenaires prendront directement contact avec les gagnants. McDonald's n'assume aucune responsabilité pour les colis postaux perdus, volés ou endommagés, respectivement pour les prix gagnés envoyés.

Prix Get M All - The Golden Island Jeu-concours dans l'application

Prix du jour (au hasard, un prix maximum par participant par jour)

- Semaine promotionnelle 1-4 : 10'000x bons Rakuten pour regarder un film en streaming d'une valeur jusqu'à CHF 5 chacun
- Bon d'achat pour une sélection de produits McDonald's gratuits. Les bons peuvent être consultés dans l'application McDonald's sous myMcDonald's et échangés dans tous les restaurants McDonald's participants selon les conditions en vigueur. Parmi les produits McDonald's sélectionnés figurent :

- Semaine de promotion 1 (01.03.2023 - 07.03.2023) : 40'000x Pommes Frites Mini
- Semaine de promotion 2 (08.03.2023 - 14.03.2023) : 40'000x McFlurry®
- Semaine de promotion 3 (15.03.2023 - 21.03.2023) : 40'000x 4 Chicken McNuggets®
- Semaine de promotion 4 (22.03.2023 - 31.03.2023) : 40'000x Cheeseburger
- Semaine promotionnelle 1-4 : 150'000x Coca-Cola™ Zero Small Drink

Prix principaux (fin du jeu-concours, répartition selon le tableau des scores, par ordre décroissant de rang)

- 1x Citroën ë-C4 X électrique + GOFAST 2 ans de charge rapide GOFAST offerts d'une valeur totale de CHF 49'500
- 1x une location annuelle d'une valeur de CHF 24'000
- 2x Citroën AMI d'une valeur de CHF 9'790 chacune
- 1x une location semestrielle d'une valeur de CHF 12'000 chacune
- 1x VIP Package pour 2 VIP pour le jeudi 8 juin 2023 / Soirée Hip Hop Orelsan d'une valeur de CHF 1'500
- 1x VIP Package pour 2 VIP pour le vendredi 9 juin 2023 / Soirée Rock-Pop d'une valeur de CHF 1'500
- 1x VIP Package pour 2 VIP pour le samedi 10 juin 2023 / Soirée électro Dj Snake / Martin Solveig & Invité d'une valeur de CHF 1'500
- 2x Medion ERAZER Beast X30 - ordinateur portable de jeu d'une valeur de EUR 1'999 chacun
- 1x Medion ERAZER PC Engineer X20 d'une valeur de EUR 1'990
- 5x vélos Bergamont Vitess 6 Gent d'une valeur de CHF 1'099 chacun
- 30x bons d'achat Coop d'une valeur de CHF 1'000 chacun
- 1x Ultimate Ears Hyperboom (blanc) d'une valeur de CHF 449
- 10x Medion LIFE X15040, 50" QLED Smart TV d'une valeur de 429 EUR chacun
- 27x Pathé - Bon pour Personal Ciné d'une valeur de CHF 299 chacun
- 5x Teufel - Cinebar 11/2.1 d'une valeur de CHF 499 chacun
- 10x Medion LIFE X14398, 43" Android TV d'une valeur de EUR 329 chacun
- 1x Logitech G915 Clavier de jeu mécanique sans fil LIGHTSPEED RGB d'une valeur de CHF 299
- 20x Medion Robot aspirateur/balayeuse S40 avec station d'aspiration (MD 10916) d'une valeur de 299 EUR chacun
- 5x Teufel RADIO 3SIXTY d'une valeur de CHF 389 chacun
- 20x Medion Gaming Chair ERAZER® Druid P10 d'une valeur de EUR 199 chacun
- 5x Logitech G502 X PLUS LIGHTSPEED, Souris de jeu RGB sans fil d'une valeur de CHF 189 chacune
- 1x Logitech G733 LIGHTSPEED, Gaming Headset sans fil RGB d'une valeur de CHF 179
- 40x bons Logitech G d'une valeur de CHF 150 chacun
- 12x Ultimate Ears Wonderboom (3x Performance Blue, 3x Joyous Bright, 3x Active Black) d'une

valeur de CHF 119 chacun

- 495x bons McDonald d'une valeur de 100 CHF chacun
- 15x Medion Smart Air Purificateur d'air MD 19778 d'une valeur de EUR 99 chacun
- 4x Logitech G435 LIGHTSPEED, Gaming Headset sans fil d'une valeur de CHF 92.90 chacun
- 4x Logitech G413 TKL SE Clavier mécanique de jeu d'une valeur de CHF 89.90 chacun
- 495x bons McDonald d'une valeur de 50 CHF chacun
- 40x McDonald's Merchandise (sweat-shirt)
- 50x McDonald's Merchandise (T-shirt)
- 40x McDonald's Merchandise (chaussettes, carnet de notes, porte-clés)

Prix du programme de fidélité myMcDonald's Transaction de fidélité :

Les prix suivants seront tirés au sort à la fin de chaque semaine de promotion :

Semaine de promotion 1 du 1er mars 2023 au 7 mars 2023, tirage au sort des prix le 13 mars 2023 :

- 10x McDonald's Merchandise (sweat-shirt)

Semaine de promotion 2 du 8 mars 2023 au 14 mars 2023, tirage au sort des prix le 20 mars 2023 :

- 10x bons Logitech G d'une valeur de CHF 150 chacun

Semaine de promotion 3 du 15 mars 2023 au 21 mars 2023, tirage au sort des prix le 27 mars 2023 :

- 10x McDonald's Merchandise Set (chaussettes, carnet de notes, porte-clés)

Semaine de promotion 4 du 22 mars 2023 au 31 mars 2023, tirage au sort des prix le 5 avril 2023:

- 10x McDonald's 5000 points de fidélité dans le programme de fidélité myMcDonald's

McDonald's se réserve le droit de tirer au sort des gagnants de remplacement supplémentaires afin que les prix puissent tout de même être distribués en cas d'absence d'un gagnant. Le déroulement des gains pour les gagnants de remplacement suit les mêmes règles que pour les gagnants.

4. Dispositions générales

McDonald's se réserve le droit de retirer les prix aux gagnants, notamment s'ils ne respectent pas les présentes conditions de participation, s'ils ne sont pas autorisés à participer ou s'ils se comportent de manière déloyale. Dans le cas où un gagnant d'un prix principal se verrait retirer son prix, le participant, le mieux classé qui n'a pas reçu et/ou ne recevra pas de prix, recevra le prix du gagnant initial. Cette règle ne s'applique pas aux gagnants dont le prix a été retiré. Les gagnants de remplacement du programme de fidélité myMcDonald's seront tirés au sort parmi les participants restants.

Le transfert, l'échange ou le paiement en espèces des gains n'est pas possible, sauf si cela est explicitement prévu (en particulier le paiement en espèces du loyer). McDonald's se réserve le droit de remplacer à tout moment les prix par des prix comparables de valeur équivalente. Tous les prix indiqués sont les prix de vente recommandés par les fabricants ou les distributeurs, TVA incluse.

Si le prix entraîne des taxes, des droits ou des frais, ceux-ci sont à la charge du gagnant concerné.

Dans la mesure où la loi le permet, McDonald's et ses partenaires excluent toute responsabilité en rapport avec le jeu-concours organisé par McDonald's, son organisation et la remise des prix. En cas de réclamation de garantie des prix gagnés, il convient de contacter les fabricants et/ou distributeurs respectifs et

de se référer à leurs conditions générales de vente. McDonald's n'assume aucune responsabilité pour les éventuels dommages (en particulier les dommages corporels, matériels ou financiers) subis par le gagnant ou l'utilisateur ou tout autre tiers en relation avec l'utilisation du prix.

McDonald's ne garantit pas que le logiciel et/ou le matériel informatique utilisé pour le jeu-concours fonctionne sans interruption et sans problème. McDonald's attire l'attention des participants sur les caractéristiques et les limites d'Internet et décline toute responsabilité quant aux conséquences de la connexion des participants à Internet. McDonald's ne saurait être tenu pour responsable si un ou plusieurs participants ne pouvaient accéder à l'application ou participer au jeu-concours en raison de problèmes techniques ou autres, liés notamment à une surcharge du réseau.

Si, pour des raisons indépendantes de la volonté de McDonald's, le jeu-concours ne peut pas se dérouler comme prévu, y compris en cas de guerre, de terrorisme, de pandémie, d'épidémie, d'état d'urgence ou de catastrophe (y compris de catastrophe naturelle), d'infection par des virus informatiques, de bugs, de manipulation, d'intervention non autorisée, de défaillance technique ou de telles, affectant l'administration, la sécurité, l'intégrité ou le bon déroulement de ce jeu-concours, McDonald's se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'annuler, de mettre fin, de modifier ou de suspendre la promotion et/ou, si nécessaire, de fournir des prix alternatifs de valeur équivalente.

Toutes les décisions de McDonald's concernant le jeu-concours sont définitives et aucune correspondance ne sera échangée.

En cas de litige en rapport avec le jeu-concours ou les présentes conditions de participation, un arrangement à l'amiable sera recherché. Si un tel accord n'est pas possible, le tribunal compétent est celui de Lausanne, dans le canton de Vaud. Le droit suisse est applicable.

En cas d'ambiguïté ou de questions d'interprétation entre les différentes versions linguistiques des présentes conditions de participation (allemand, français, italien), la version allemande prévaut.

5. Règles particulières concernant les prix

Véhicule : le gagnant de la Citroën ë-C4 X électrique et/ou de la Citroën AMI doit avoir atteint au moins l'âge de 16 ans. Si le gagnant n'a pas encore atteint l'âge de 18 ans, son représentant légal est autorisé à prendre possession du véhicule. Le prix comprend uniquement le véhicule et le bon GOFAST (voir ci-dessous). Tous les frais supplémentaires, notamment l'assurance et les taxes de circulation, sont à la charge du gagnant.

Loyer : Les prix "une location annuelle d'une valeur de CHF 24'000" et "une location semestrielle d'une valeur de CHF 12'000 chacune" sont des gains qui sont versés intégralement en une seule fois. La limite pour le loyer mensuel est de CHF 2'000, raison pour laquelle CHF 24'000 sont versés en une seule fois pour une année et CHF 12'000 en une seule fois pour un semestre.

Bons d'achat : les bons d'achat, cartes-cadeaux et autres sont soumis aux conditions d'utilisation correspondantes, y compris la date d'expiration, et ne sont pas remplaçables en cas de perte, de vol ou de détérioration.

Bon GOFAST : le bon GOFAST comprend la recharge gratuite de la voiture électrique à toutes les stations de recharge GOFAST (emplacements sur www.gofast.swiss/standorte) pendant deux ans. Il s'agit de deux bons annuels d'une valeur de CHF 3'750 chacun par an. Les bons sont valables au maximum deux ans, jusqu'au 31.12.2025 au plus tard. La carte n'est pas transmissible. Les retraits aux stations de recharge situées en dehors du réseau GOFAST sont facturés au titulaire de la carte. Pour connaître les conditions d'utilisation, les participants consultent les conditions générales du partenaire.

Les vêtements : La taille des vêtements (merchandising McDonald's) est aléatoire. Les gagnants ne peuvent pas choisir la taille des vêtements.

Bon d'achat Logitech : le bon d'achat est "single use only" et ne peut donc être utilisé que pour un seul achat. Cela a pour conséquence que tout crédit restant est perdu. Le bon peut être utilisé dans la [boutique en ligne](#) suisse [de Logitech](#). Le bon ne peut pas être utilisé pour les PRO RACING WHEELS de Logitech, les consoles de jeu Logitech G Cloud, les pièces de rechange ou les produits sortis au cours des six (6) derniers mois. Le bon ne peut pas être combiné avec d'autres promotions. Le bon est valable jusqu'au 31.12.2023.

Personal Ciné : bon valable pour 1x expérience Personal Ciné de deux heures dans un cinéma Pathé suisse proposant le Personal Ciné. Les réservations plus longues doivent être payées en plus. La valeur du bon ne peut pas être répartie sur plusieurs séances. Réservation sous réserve de disponibilité sur [www.personalcine.ch](#). Le bon doit être présenté le jour de l'expérience Personal Ciné. Ne peut pas être vendu. Non échangeable, non remboursable en espèces. La validité ne peut pas être prolongée. Les conditions d'utilisation détaillées sont disponibles [ici](#). Les frais de déplacement ne sont pas compris dans le bon.

Bon d'achat Rakuten : chaque bon d'achat permet au gagnant de louer un (1) des films sélectionnés sur Rakuten TV en qualité HD. Les bons sont valables jusqu'au 30.04.2023, ne sont valables qu'en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein et ne peuvent pas être utilisés en dehors de ce territoire. Le bon ne peut être utilisé qu'une seule fois et n'a pas de valeur d'échange alternative, même si les titres ont un prix inférieur à la valeur du bon. Le bon n'est pas valable pour la revente. Tu trouveras de plus informations sur l'utilisation du bon d'achat [ici](#).

Les forfaits VIP : Les packages VIP comprennent l'entrée à l'événement susmentionné et une (1) nuit en chambre double à l'hôtel Astra Vevey, petit-déjeuner compris. Le voyage aller-retour est à la charge des gagnants.

Retrait des prix : Certains prix (notamment la Citroën ë-C4 X électrique et les vélos de Bergamont) doivent être retirés en personne auprès des partenaires. Les gagnants seront informés par les partenaires des conditions exactes de retrait.

6. Partenaires CGV

Coop : <https://geschenkkarte.coop.ch/de/thatsHowItWorks>

Crissier, le 1er mars 2023 / McDonald's Suisse Restaurants Sàrl